**Partie III. Modèle pour l’examen rapide de la classification**

[**Instructions :** Tout le texte du rapport doit être aligné à gauche. Insérer une espace entre les paragraphes. Utiliser des numéros de ligne dans tout le texte (utiliser une police de caractère Arial 12). Effacer ce paragraphe après l’achèvement du rapport.]

[**date**]

**EXAMEN RAPIDE DE LA CLASSIFICATION**

[Le processus d’examen rapide de la classification (ERC) ne peut être utilisé que pour la classification des espèces qui conserveront leur statut et qui sont dans la catégorie 5 de la matrice d’établissement des priorités pour l’examen de la classification. L’ERC fait partie du processus d’examen officiel du COSEPAC au même titre que le rapport de situation provisoire de six mois ou le sommaire du statut de l’espèce; toutefois, comme dans le cas d’un sommaire du statut de l’espèce, le sous-comité de spécialistes des espèces doit consulter les administrations, le sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones, les conseils de gestion de la faune, les coprésidents de l’équipe de rétablissement ou des experts externes au plus tard 7,5 ans après l’évaluation précédente pour identifier les espèces sauvages pour lesquelles le processus d’ERC serait approprié. Saisissez les données disponibles dans le logiciel RAMAS Red List. Utilisez les données du précédent rapport de situation du COSEPAC, des documents de rétablissement, des équipes de rétablissement, des administrations, des centres de données sur la conservation et des experts de l’espèce. Le résumé technique du COSEPAC contient la quantité minimale d’informations nécessaires pour RAMAS Red List, mais l’ajout de commentaires dans les différents champs du logiciel, comme ceux qui se trouvent sous l’onglet « Écologie », permettra aux examinateurs de mieux comprendre l’espèce et les raisons qui justifient les différentes données. Utilisez le champ « Commentaires » sous l’onglet « Évaluation » comme vous le feriez dans la **Préface** pour les rapports de situation entièrement mis à jour : « Faites un résumé des nouveaux renseignements recueillis depuis la dernière évaluation de l’espèce sauvage. Mettez l’accent sur les éléments pertinents à l’application des critères d’évaluation, comme les changements dans la taxinomie, la taille de la population, les tendances, la zone d’occurrence ou la zone d’occupation. » Assurez-vous que la section « Références » dans RAMAS (sous l’onglet « Évaluation ») comprend toutes les références utilisées pour entrer des données et que les sources d’information contiennent les références citées dans le Résumé technique. Pour terminer, l’ERC sera annexé au précédent rapport de situation/sommaire du statut de l’espèce. Il pourrait être plus efficace de remplir un nouveau résumé technique avant de saisir des données dans RAMAS.

De manière générale, les données ne sont pas disponibles pour la saisie dans RAMAS pour les espèces disparues du pays. Par conséquent, aucune donnée ne sera disponible dans RAMAS. De même, un résumé technique complet n’est pas requis pour les espèces disparues du pays dont l’examen de la classification est effectué au moyen de l’ERC. Seules les sections de la justification de la désignation et de l’applicabilité des critères doivent être incluses dans l’ERC des espèces disparues du pays.]

**PRÉFACE**

**[Instructions :** Faites un résumé des nouveaux renseignements recueillis depuis la dernière évaluation de l’espèce sauvage. Mettez l’accent sur les éléments pertinents à l’application des critères d’évaluation, comme les changements dans la taxinomie, la taille de la population, les tendances, la zone d’occurrence ou la zone d’occupation.

**Statut actuel** [statut (mois année) critères [p. ex. En voie de disparition (avril 2008) B1ac(iv)+2ac(iv)]

**Carte mise à jour :** ** Requise  Non requise**

**Explication/carte actualisée :**

[fournir une carte ou option :

Non requise. Voir l’évaluation précédente (COSEPAC \_\_\_\_).

**RÉSUMÉ TECHNIQUE**

**Instructions (à supprimer une fois le rapport terminé) :** Remplissez le résumé technique après avoir terminé le rapport. Fournissez un résumé technique pour chaque unité désignable proposée (voir les [Lignes directrices pour reconnaître les unités désignables](https://cosewic.ca/index.php/fr/rapports/preparation-rapports-situation/lignes-directrices-reconnaitre-unites-designables)) ainsi que pour l’espèce dans son ensemble au Canada. Pour la signification des termes dans le présent résumé technique, veuillez vous référer à la section intitulée [Définitions et abréviations](https://cosewic.ca/index.php/fr/a-propos-de-nous/definitions-abreviations), sur la même page que les [Renseignements pour la préparation des rapports de situation du COSEPAC](https://www.cosewic.ca/index.php/fr/rapports/preparation-rapports-situation), sur le site Web du COSEPAC (<https://cosewic.ca/index.php/fr/>).

Fournissez les données et les renseignements complémentaires pertinents dans la colonne de droite. Dans les champs « **observé, inféré ou prévu** », etc., laissez le texte tel quel dans la colonne de gauche et ajoutez un texte tel que « **oui, inféré** » ou « **oui, inféré et prévu** » dans la colonne de droite.

Si des détails sur des éléments du résumé technique sont fournis dans le texte du rapport de situation, citez les sections pertinentes. Si un élément ne s’applique pas (p. ex. une analyse quantitative n’a pas été effectuée), supprimez le texte entre les crochets.

Si vous utilisez un pourcentage, indiquez clairement s’il fait référence à une augmentation ou à une réduction en le faisant précéder d’un symbole de valeur positive ou négative. Veuillez supprimer ces quatre paragraphes d’instructions lorsque vous aurez rempli le résumé technique.]

|  |
| --- |
| [Genre espèce] |
| [Nom commun français][Nom commun anglais] |  |
| Répartition au Canada (province/territoire/océan) : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  | **Données démographiques**  |  |
| 1. | Durée d’une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d’estimation de la durée d’une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l’UICN [2011] est utilisée) | \_\_ années |
| 2. | Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d’individus matures? |  |
| 3. | Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d’individus matures sur [5 ans ou 2 générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans]. |  |
| 4. | Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d’augmentation] du nombre total d’individus matures au cours des [10 dernières années ou 3 dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans]. |  |
| 5. | Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d’augmentation] du nombre total d’individus matures au cours des [10 prochaines années ou 3 prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans]. |  |
|  | Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d’augmentation] du nombre total d’individus matures au cours de toute période de [10 ans ou 3 générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur. |  |
| 7. | Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé? | a)b)c) |
| 8. | Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d’individus matures? |  |
|  |  |  |
|  | **Information sur la répartition** |
| 9. | Superficie estimée de la zone d’occurrence | km² |
| 10. | Indice de zone d’occupation (IZO)(Fournissez toujours une valeur établie à partir d’une grille à carrés de 2 km de côté) | km² |
| 11. | La population totale est-elle « gravement fragmentée », c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d’occupation totale se trouvent dans des parcelles d’habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d’une population viable et b) séparées d’autres parcelles d’habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l’espèce? |  a)b) |
| 12. | Nombre de « localités »[[1]](#footnote-1)\* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l’incertitude, le cas échéant). |  |
| 13. | Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de la zone d’occurrence? |  |
| 14. | Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de l’indice de zone d’occupation? |  |
| 15. | Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations? |  |
| 16. | Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de « localités »\*? |  |
| 17. | Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l’étendue ou la qualité] de l’habitat? |  |
| 18. | Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations? |  |
| 19. | Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de « localités »[[2]](#footnote-2)\*? |  |
|  | Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d’occurrence? |  |
| 21. | Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l’indice de zone d’occupation? |  |
|  | **Nombre d’individus matures (dans chaque sous-population)**  |
| 22. | Sous-population (indiquez des fourchettes plausibles) | Nombre d’individus matures |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  | Total |  |
|  | **Analyse quantitative** |
| 23. | La probabilité de disparition de l’espèce à l’état sauvage est d’au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, selon la plus longue période, jusqu’à un maximum de 100 ans, ou 10 % sur 100 ans]. |  |
|  |  |  |
|  | **Menaces (directes, de l’impact le plus élevé à l’impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l’UICN)** |
| 24. |

|  |
| --- |
| Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l’espèce? Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents? |

**Immigration de source externe (immigration de l’extérieur du Canada)** |
| 25. | Situation des populations de l’extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada. |  |
| 26. | Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? |  |
| 27. | Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? |  |
| 28. | Y a-t-il suffisamment d’habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? |  |
| 29. | Les conditions se détériorent-elles au Canada[[3]](#footnote-3)+? |  |
| 30. | Les conditions de la population source se détériorent-elles[[4]](#footnote-4)+? |  |
| 31. | La population canadienne est-elle considérée comme un puits[[5]](#footnote-5)+? |  |
| 32. | La possibilité d’une immigration depuis des populations externes existe-t-elle? |  |
|  | **Nature délicate de l’information sur l’espèce** |
| 33. | L’information concernant l’espèce est-elle de nature délicate?  |  |
|  | **Statut actuel** |
| 34. | COSEPAC :  |
| 35. | Année de l’évaluation :  |
| 36. | Historique du statut selon le COSEPAC : Remarque, p. ex. : L’espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1983. L’espèce a été divisée en deux populations en mai 2002. La population de l’Atlantique a été désignée « en voie de disparition » en mai 2002. Ce statut a été réexaminé et confirmé en mai 2012. |
| 37. | Critères d’évaluation :  |
| 38. | Justification de la désignation : |
|  | **Statut recommandé et justification de la désignation** |
| 39. | Statut recommandé :Remarque : Le statut recommandé est changé à « statut actuel » lorsque le rapport est achevé à la réunion d’évaluation des espèces sauvages. |  40. Code alphanumérique : |
| 41. | Justification de la désignation : |
|  |  |
|  | **Applicabilité des critères** |
| 42. | Critère A (déclin du nombre total d’individus matures) :  |
| 43. | Critère B (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) : |
| 44. | Critère C (nombre d’individus matures peu élevé et en déclin) : |
| 45. | Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : |
| 46. | Critère E (analyse quantitative) : |

[Saut de page]

**Remerciements :**

**Experts contactés :**

**Sources d’information :**

**Rédacteur de l’ERC :**

[Les sections suivantes seront incluses dans l’ébauche des rapports d’ERC et seront examinées dans le cadre des processus d’examen et de vote (organigrammes I et II); elles seront toutefois supprimées à l’achèvement de l’ERC.]

**Élément graphique issu de RAMAS** (collez une capture d’écran, p. ex. depuis Side Note) :

« RAMAS® Red List: Threatened species classification under uncertainty » est un programme informatique qui fournit un éventail de statuts probables de l’UICN pour les espèces en fonction des critères de l’UICN. Ces catégories et critères ont été adoptés par le COSEPAC aux fins de l’attribution des statuts. Veuillez noter que les catégories « En danger critique » et « En danger » de l’UICN correspondent à la catégorie « En voie de disparition » du COSEPAC; la catégorie « Vulnérable » de l’UICN correspond à la catégorie « Menacée » du COSEPAC; et la catégorie « Préoccupation mineure » de l’UICN correspond à la catégorie « Préoccupante » du COSEPAC.

[Collez une capture d’écran ici]

**Texte issu de RAMAS :**

[collez le texte ici]

1. \* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](https://cosewic.ca/index.php/fr/a-propos-de-nous/definitions-abreviations) et [IUCN](http://www.iucnredlist.org/technical-documents/red-list-documents) (février 2014; en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur ce terme. [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)
3. + Voir le [tableau 3](https://cosewic.ca/index.php/fr/processus-d-evaluation/evaluation-especes-sauvages-processus-categories-lignes-directrices/modification-immigration-source-externe) (Lignes directrices pour la modification de l’évaluation de la situation d’après une immigration de source externe) [↑](#footnote-ref-3)
4. [↑](#footnote-ref-4)
5. [↑](#footnote-ref-5)